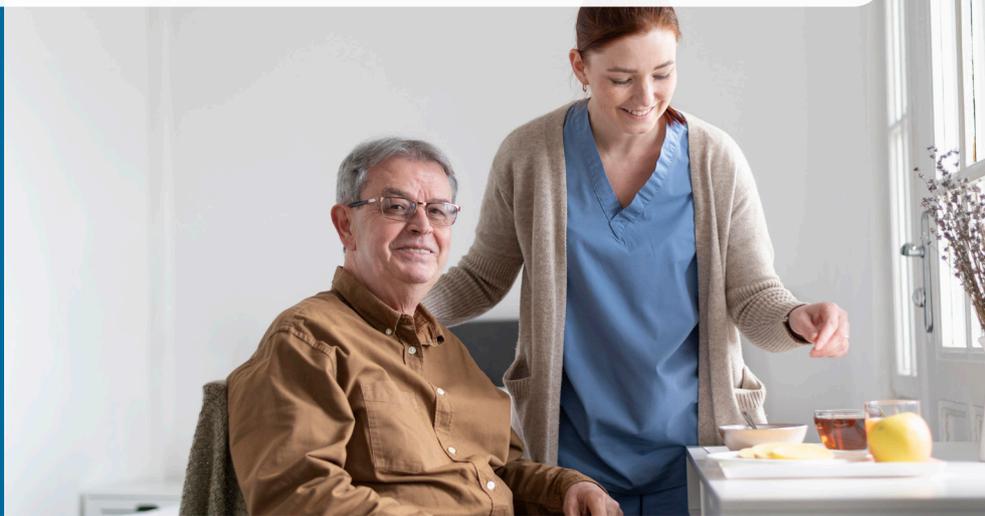


Bac Pro ASSP

(Accompagnement, Soins et Services à la Personne)



Le titulaire d'un **Bac Pro ASSP** a pour vocation d'exercer auprès de personnes (familles, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, en situation de dépendance) en établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux (crèches, maisons de retraite...) et structures d'aide à domicile.

> Compétences à acquérir

- ▶ Conduire des actions d'éducation à la santé
- ▶ Participer aux activités de soins auprès des personnes
- ▶ Accompagner les personnes au moment de la toilette et des repas.

> Qualités requises

- ▶ Faire preuve d'aptitude physique et psychologique pour assurer l'aide aux personnes
- ▶ Avoir le sens de l'accueil, de l'écoute et du dialogue
- ▶ Faire preuve de capacités d'adaptation, de sens de l'observation, des responsabilités et de l'organisation
- ▶ Faire preuve de patience, de discrétion, de disponibilité, de dynamisme, d'aptitude au travail en équipe
- ▶ Faire preuve de capacités d'analyse de situations

> Après un Bac Pro ASSP

Sur dossier ou sélection

Diplôme d'État

- ▶ Aide soignant,
- ▶ Auxiliaire puériculture
- ▶ AES (Accompagnant Éducatif et Social)

CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)

Avec un bon dossier, une motivation et une capacité d'investissement affirmées, le jeune pourra envisager des poursuites d'études

- ▶ En **BTS ESF** (Economie Sociale et Familiale)
- ▶ En **BTS SP3S** (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social)
- ▶ En **IFSI** (Institut de Formation en Soins Infirmiers)
- ▶ En **FCIL** Secrétariat Médical

Insertion professionnelle dans des établissements de santé publics, privés ou des structures d'accueil collectif de la petite enfance et des établissements d'aide à domicile.

Conditions d'admission

Classe de 3^e ou 3^e Prépa Métiers avec un niveau satisfaisant notamment dans les matières scientifiques

Durée de la formation

- ▶ 3 ans dont 20 à 26 semaines de formation en milieu professionnel (environ 20% de la formation)
- ▶ En 2^{nde} : stages en structures sociales, médico-sociales, structures d'accueil de la petite enfance, écoles maternelles
- ▶ En 1^{re} et Terminale : stages en établissements de santé ou en structures d'aide à domicile et structures médico-sociales accueillant des adultes non-autonomes

Organisation de la formation

Un enseignement général (environ 17h/semaine) et professionnel (environ 12h/semaine) structuré en 4 blocs

- ▶ Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée
- ▶ Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité dans les activités de la vie quotidienne
- ▶ Travailler en communiquer en équipe pluriprofessionnelle
- ▶ Réaliser des actions d'éducation à la santé



72 rue des Jardiniers
69400 Villefranche-sur-Saône

☎ 04 74 65 48 47

🌐 www.csnd.fr/lp-villefranche